

Intitulé de l'UE	Français en ce compris didactique de la discipline (Partie II)
Section(s)	- (10 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Français - Français langue étrangère - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Meri DROSSINIS	120	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Français -Partie 2	120h	Meri DROSSINIS

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Français -Partie 2 : 80h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires, 20h de travaux

Langue d'enseignement
Français -Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes

Objectifs de développement durable
Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui guident l'action pédagogique ; • Maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique ; • Témoigner d'une connaissance approfondie du code et de son utilisation au service de la communication ; • Faire preuve de réflexion et d'esprit critique quant aux diverses « tendances » qui s'expriment dans les recherches actuelles en matière de lecture, de littérature de jeunesse et d'écriture.

Contenu de l'AA Français -Partie 2

- La langue comme objet d'étude :
rappel des contenus fondamentaux de la grammaire scolaire ;
approche critique, réflexive et constructive de la grammaire .
- La langue comme outil de communication et d'expression :
approche de la didactique de la lecture, de l'écrit ;
initiation à l'histoire littéraire.

Méthodes d'enseignement

Français -Partie 2 : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive

Supports

Français -Partie 2 : syllabus, notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Français -Partie 2

Mentionnées dans le contrat didactique.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Français -Partie 2 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Français -Partie 2 :

Examen écrit et oral 100%

Evaluation collégiale

Une maîtrise insuffisante d'un acquis d'apprentissage essentiel, même s'il est évalué dans une seule AA, peut à lui seul entraîner l'échec à l'UE.

Année académique : **2024 - 2025**